

Interpellation

Après le bug informatique et de l'information, voici venu le temps du bug graphique et de la transmission.

Après la prestation peu glorieuse de l'Etat de Vaud lors des élections fédérales 2011 et la transmission des résultats plus de 24 heures après le dépouillement, le canton de Vaud, à la suite de l'envoi des bulletins de votes pour le premier tour des élections cantonales vaudoises, a commis un certain nombre d'erreurs.

Plusieurs listes comportent des coquilles liées aux noms et titres des candidats. Sur d'autres bulletins, par exemple ceux du sous-arrondissement de Vevey, figure la mention « Conseil National » en lieu et place de « Grand Conseil ». Plus grave encore, il y a des erreurs de logos sur les listes. Dans l'arrondissement de l'Ouest lausannois, par exemple, le logo du Parti Evangélique Vaudois figurant dans l'apparement du centre a été remplacé par celui du PBD qui ne fait pas partie de cette alliance, donnant ainsi un faux signal à l'électeur. Pis encore, un logo du PLR Riviera a été purement et simplement bricolé par les services du BIC nécessitant un correctif, payé par l'Etat, adressé à tous les électeurs du sous-arrondissement de Vevey. Il apparait que ces erreurs sont la conséquence du fait qu'aucun bon à tirer n'a été envoyé aux partis en raison de problème de temps lié au calendrier de production. Les délais cantonaux et fédéraux pour la distribution des bulletins n'étant pas les mêmes, les délais du scrutin le plus long fait foi. Ainsi les services de l'Etat ont été pris en tenaille entre le délai de dépôt des listes, et celui d'envoi des documents des objets du scrutin fédéral.

Nous apprenons ce jour, par un communiqué du BIC, qu'une autre erreur a été détectée dans les communes de Crissier et St-Sulpice, district de l'Ouest lausannois ; des citoyens ont reçu matériel de vote du district de Morges.

D'après nos informations, il semblerait que 398 électeurs ont reçu un faux cahier de bulletin de vote.

Tout cela commence à faire beaucoup.


En vue d'éclaircir la situation et d'éviter à l'avenir que de tels problèmes se reproduisent, la présente interpellation souhaite poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Si le dépôt des listes était intervenu avant la date du 16 janvier, les problèmes de timing auraient-ils été évités ?
2. Comment et par qui est fixé la date du dépôt des listes ?
3. Le retard pris par le service des communes et le BIC est-il dû au nombre impressionnant de candidats en lice ?
4. L'envoi du bon à tirer est-il stipulé dans la loi ?
5. Ne serait-il pas possible d'éviter l'envoi de bon à tirer en simplifiant le système (par exemple une plateforme en ligne style web-to-print) ?
6. Pour les communes de Crissier et St-Sulpice, est-on sûr d'avoir répertorié toutes les erreurs dans l'envoi du matériel de vote ?

7. Est-on sûr que d'autres communes ne sont pas également touchées par ces erreurs de transmission de matériel électoral ?
8. Dans la mesure où il y aurait des recours suite à ces erreurs de transmission du matériel électoral, que va-t-on faire pour éviter une invalidation totale du scrutin ?
9. Enfin, le Conseil d'Etat peut-il chiffrer le coût de toutes ces malheureuses erreurs à répétition ?

Lausanne, le 21.02.12

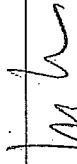



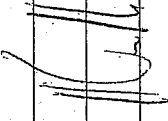

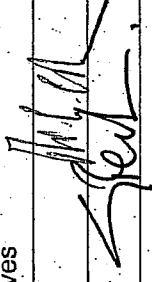

Souhaite développer


Jean-Marie Surer, Député

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Aebi Jean-Robert	Capt Gloria	Dind Claudine
Aellen Catherine	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Ansermet Jacques	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Apothéoz Stéphanie	Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Aubert Mireille	Chevalley Isabelle	Eggenberger Julien
Baehler Bech Anne	Cherix François	Epars Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berlie Olivier	Collet Michel	Flora-Guttman Martine
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	De Icco Fabrice	Gardon Julien
Borloy Frédéric	De Montmollin Martial	Glutz Félix
Bory Marc-André	Debluè François	Golaz Florence
Bottlang-Pittet Jaqueline	Décosterd Anne	Golaz Olivier
Brélaz François	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Depoisier-Anne-Marie	Grandjean Pierre
Buffat Michaël	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Calpini Christa	Devaud Grégory	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Guignard Pierre	Monod Alain	Rostan Jacqueline
Haenni Frédéric	Montangero Stéphane	Roulet Catherine
Haldy Jacques 	Mossi Michele	Ruey-Ray Elisabeth 
Haury Jacques-André	Mouquin Michel	Saugy Roger
Hurni Véronique	Nicolet Jacques	Schilt Jean-Jacques
Jaquet-Berger Christiane	Oran Marc	Schwaar Valérie
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwab Claude
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Jungclaus Delarze Suzanne	Payot François 	Sonnay Eric
Kappeler Hans Rudolf 	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie 
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Venzelos Vassilis
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Voiblet Claude-Alain
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe 
Mattenberger Nicolas	Rau Michel 	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marton Alette	Wyssa Claudine 
Meyer Roxanne	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rithener Christiane	Züger Eric
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre